



COMMUNIQUÉ

Diffusion immédiate

LA COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA SE RÉJOUIT DU FAIT QUE LES PREMIERS MINISTRES SE PRÉOCCUPENT DE LA SANTÉ MENTALE ET DES FAMILLES

Calgary, le 22 juillet 2011 – La Commission de la santé mentale du Canada a appris avec satisfaction que le Conseil de la fédération, qui se compose des premiers ministres du Canada, fait de la promotion de la santé mentale et de la prévention des troubles mentaux une priorité.

« C'est un autre signe évident que la santé mentale et les maladies mentales figurent parmi les grandes préoccupations des gouvernements provinciaux et territoriaux. Je suis contente de constater que les premiers ministres reconnaissent que les problèmes de santé mentale et les maladies mentales figurent parmi les principales causes d'incapacité au pays », a déclaré Louise Bradley, présidente et directrice générale de la Commission. « La majorité de nos travaux visent à combattre la stigmatisation et à améliorer le système de santé mentale de façon significative. Pour y parvenir, nous comptons travailler en concertation avec tous les paliers de gouvernement et avec la communauté des partenaires afin que la population canadienne bénéficie d'une bonne santé mentale. »

Dans leur prise de décision, les premiers ministres ont aussi reconnu l'importance de tenir compte du rôle des familles. Ella Amir, présidente du Comité consultatif sur les aidants familiaux de la Commission et directrice d'AMI-Québec, organisme communautaire québécois qui aide les familles à composer avec les effets de la maladie mentale, se réjouit de cette nouvelle. « Nous savons que la situation est très difficile pour les familles qui prennent soin d'une personne qui a des problèmes de santé mentale. C'est encourageant de savoir que les premiers ministres accordent de l'importance à la situation dans laquelle se trouvent de nombreuses familles du Canada », déclare-t-elle.

La Commission élabore actuellement la toute première stratégie en matière de santé mentale au Canada, laquelle aborde divers facteurs qui permettraient d'améliorer le système de la santé mentale du Canada, dont le rôle des familles. La Commission continuera à travailler directement avec les provinces et les territoires pour faire en sorte que les recommandations avancées dans la Stratégie soient adoptées et pour qu'elles produisent un changement significatif dans la vie de la population canadienne. *(Pour obtenir plus de renseignements sur la Stratégie, rendez-vous au www.mentalhealthcommission.ca/Francais/Pages/Strategienationale.aspx)*

Au sujet de la Commission de la santé mentale du Canada

La Commission de la santé mentale du Canada vise à transformer le système de la santé mentale. Sa mission est de collaborer avec des partenaires pour changer l'attitude de la population canadienne à l'égard des problèmes de santé mentale et pour améliorer les services et le soutien. Elle aide les personnes confrontées à un problème de santé mentale à mener une vie productive et enrichissante. La Commission est financée par Santé Canada. Pour en savoir plus au sujet de la Commission, rendez-vous au www.commissionsantementale.ca.

*Les opinions exprimées aux présentes sont celles de la Commission de la santé mentale du Canada.
La production de ce document a été rendue possible grâce à la contribution financière de Santé Canada.*

-30-

Renseignements :

Kyle Marr, Communication, CSMC (587) 226-8782